



ACTI - BUSINESS CENTER

CENTRE ARTISANAL ET ADMINISTRATIF

Chailly-Montreux - VD

Architecte

Nicolas Gudet Architecture SA Route de Brent 13D 1816 Chailly-Montreux

Collaborateur: Claude Luthi

Entreprise générale

NGM Construction SA Route de Brent 13D 1816 Chailly-Montreux

Chef de projet: Nicolas Gudet

Maître de l'ouvrage

Nicolas Gudet Niko Bijelic Fondation Beau-Site

Ingénieur civil

BĞI SA Avenue du Cloître 3 1860 Aigle

Bureaux techniques

Chauffage - Ventilation: Olivier Zahn ingénieur ETS-REG Route du Bois-Genoud 1A 1023 Crissier

Sanitaire:

O. Tinelli

Chemin des Deux-Collines 2 1814 La Tour-de-Peilz

Electricité:

Etudes et Réalisations Techniques Comazzi SA Route du Jura 27 1700 Fribourg

Géotechnique: Tissières SA Rue des Près de la Scie 2 1920 Martigny

Géomètre

B+C Ingénieurs SA Avenue du Casino 45 1820 Montreux

Coordonnées

Route de Brent 13 1816 Chailly-Montreux

Conception 2006

2013 - 2015 Réalisation



HISTORIQUE / SITUATION

Zone verte. Sur la rive gauche de la Baye de Clarens, à une centaine de mètres de la sortie nord Chailly-Montreux de l'autoroute RN9, le plan d'affectation partiel La Foge dédie un plateau en pente légère à l'industrie et l'artisanat.

Entre le cours d'eau et le versant est du vallon, près de quarante pourcents de la zone totale se trouvent en zone verte, les nouvelles constructions s'insèrent donc dans un écrin naturel au cœur d'un quartier industriel plus vaste.

PROGRAMME

Un projet en deux parties. Les quatre bâtiments réalisés se trouvent en amont de la zone. Ils intègrent une mixité d'activités artisanales, commerciales et de services.

Les promoteurs souhaitaient sélectionner des occupants en fonction du concept architectural, privilégiant les activités "propres" ou à forte valeur ajoutée. En avantageant aussi les activités générant des places de travail sédentaire plutôt que de simples dépôts. Des logements de service ont été prévus, à raison d'un par bâtiment.





Dans une seconde phase comportant deux bâtiments à réaliser en aval de la zone, il est prévu de privilégier des entreprises dont les activités de transport ou de livraison bénéficieront d'une situation routière avantageuse.

PROJET

En peigne. Les quatre bâtiments sont implantés "en peigne" le long de l'axe de circulation principal reliant l'aval à l'amont en suivant l'axe moyen de la rivière. Les zones de circulation destinées à la manœuvre, au déchargement et au stationnement sont situées entre deux bâtiments pour limiter l'impact des surfaces revêtues. La volumétrie des constructions, qui ne dépassent pas les deux niveaux, s'inscrit dans un plan parallèle au relief du plateau sans exploiter la totalité des limites légales de gabarit. Cette implantation dans la pente permet d'offrir au deuxième niveau de chaque bâtiment un dégagement plein sud.

Intégration. La structure en béton armé avec dalles précontraintes permet un maximum de flexibilité d'aménagement. Le choix des matériaux de revêtement bannit les bardages métalliques propres aux sites industriels au profit de revêtements en mélèze naturel sur la plus grande partie des façades. Ce qui participe à l'intégration des constructions sur le site.

AMÉNAGEMENTS

Préoccupations environnementales. Trois des quatre bâtiments réalisés à ce jour sont chauffés par des pompes à chaleur géothermiques et des panneaux solaires photovoltaïques recouvrent une partie des toitures végétalisées.

Extérieurement, la végétation est un élément constitutif de l'identité du lieu tel qu'une zone bordant un torrent qui, parfois, fait de grosses crises en forme de crues: aménagement de la zone riveraine en prairie arborisée, aménagement des coteaux en prairies extensives, création d'un















étang, murs de pierre non joints pour favoriser l'habitat des reptiles indigènes. L'interpénétration des zones bâties et vertes crée un quartier d'activités présentant un visage novateur, en parfaite osmose avec son environnement immédiat.

Photos

Un quartier artisanal, loin de la froideur industrielle et bien intégré dans un environnement d'eau et de verdure.

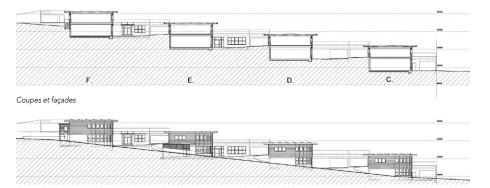
CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain : 12'011 m²
Surface brute de planchers : 3'952 m²
Emprise au rez : 2'308 m²
Volume SIA : 16'394 m³
Nombre de niveaux : Rez + 1
Places de parc extérieures : 53
Places de parc intérieures : 7















entreprises adjudicataires et fournisseurs

Terrassement - Canalisations TERRASSEMENT NIKO Sàrl 1852 La Roche

Forages géothermiques TECFOR SA 1868 Collombey

Echafaudages ECHAFAUDAGES 2000 JUNCAJ FRERES SA 1860 Aigle

Maçonnerie Béton armé JAQUET SA 1847 Rennaz

Charpente bois Menuiserie intérieure LES FILS DE SYLVESTRE PILLOUD 1618 Châtel-St-Denis Menuiserie intérieure JM BATISTA DA SILVA Sàrl 1852 Roche

Isolation périphérique CAL I BER peinture et isolation Sàrl 1635 La Tour-de-Trême

Ferblanterie - Etanchéité Paratonnerre B. SCHNIDER SA 1816 Chailly-Montreux

Menuiserie extérieure PVC SWISSWINDOWS AG 9402 Mörschwil

Portes de garage et portes industrielles JENNY SYSTEMS Sàrl 1040 Echallens Stores à lamelles STORES CHABLAIS SA 1860 Aigle

Panneaux solaires photovoltaïques SOLSTIS SA 1004 Lausanne

Installations électriques ZA Electricité MP Sàrl 1008 Prilly

Ventilation ROTH SA Climatisation-Ventilation-Chauffage 1800 Vevey

Chauffage pompe à chaleur LAUFFER-BORLAT SA 1816 Chailly-Montreux Installations sanitaires LAUFFER-BORLAT SA 1816 Chailly-Montreux

Serrurerie JACQUES KLAUS Sàrl 1740 Neyruz

Carrelages - Faïences DC DESIGN Carrelage SA 1018 Lausanne

RIXOR Sàrl 1816 Chailly-Montreux

Parquet JORDAN MOQUETTE SA 1800 Vevey liste non exhaustive

Plâtrerie - Peinture CAL I BER peinture et isolation Sàrl 1635 La Tour-de-Trême

DMJ Construction Sàrl 1630 Bulle

Installations cuisines DIMENSION Cuisine Sàrl 1815 Clarens

GÉTAZ-MIAUTON SA 1844 Villeneuve

Aménagements extérieurs TERRASSEMENT NIKO Sàrl 1852 La Roche Architecture & Construction CRP Sårl 1020 Renens - © P. Guillemin mars 2016 Vogt Schild 2764 / AJ - Imprime sur papier certifie FSC Sources mixtes - Photos: Jacqueline Mingard